

REELECTION DU 29^{ème} VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

Rapport n° 2012-2885

- Procès-verbal -

Le Président a ouvert le **1^{er} tour de scrutin.**

Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- Monsieur Pierre CREDOZ

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	122
- à déduire : bulletins blancs ou nuls	22
- suffrages exprimés	100
- majorité absolue	51

Ont obtenu :

- Monsieur Pierre CREDOZ	98
- Madame Dounia BESSON	1
- Monsieur Max VINCENT	1

Monsieur Pierre CREDOZ ayant obtenu la majorité absolue, à l'issue du 1^{er} tour de scrutin, a été réélu comme 29^{ème} Vice-Président de la Communauté urbaine de Lyon.